

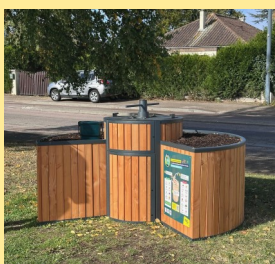
Le Petit Courcellois

SOMMAIRE :

- Travaux au cœur de Courcelles
- Course Bike & Run
- Cirque de Noël
- Nouveau commerce
- Mieux vivre ensemble
- La bibliothèque
- Pimm's Médiation
- Une page se tourne
- Point environnement
- L'éco musée
- Un conseil municipal, à quoi ça sert ?



Nouveau commerce à Courcelles



Le compostage partagé



Inauguration de la bibliothèque

OCTOBRE 2025, N° 85

PAGE 1

L'éditorial

Chères Courcelloises, Chers Courcellois,

Nous voici en automne, où la nature se pare de belles couleurs et où le temps se rafraîchit doucement.

La rentrée de nos 230 élèves s'est bien déroulée et c'est maintenant déjà l'heure des premières vacances scolaires !

Depuis le début du mois d'août, les Courcellois sont heureux d'accueillir un nouveau commerce : la « Boucherie la Courcelloise ». Souhaitons la bienvenue et la réussite à ces sympathiques commerçants.

Vous le remarquez, les travaux du pont progressent comme prévu et nous voyons apparaître la nouvelle couleur de cet ouvrage. Encore quelques mois de patience et nous n'aurons plus à passer en alterné.

Du côté de la salle multisport, les travaux de la salle et de son parking s'achèvent pour une ouverture prévue dans quelques semaines.

L'agrandissement de la bibliothèque est terminé : occupant désormais la totalité du bâtiment, vous y trouverez maintenant un plus grand choix de livres et de découvertes.

Je vous laisse à la lecture de ce Petit Courcellois de l'automne et vous souhaite à toutes et tous une belle saison.

Le Maire, Joël LE DIGABEL



**Joël LE DIGABEL,
Maire de 2014 à
aujourd'hui.**

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX

En cette fin d'année les travaux se poursuivent un peu partout à Courcelles-sur-Seine.

Les réparations du pont continuent et petit à petit, il nous dévoile sa nouvelle parure d'un vert plus vrai que nature ! Les travaux sont dans les temps, tout se déroule comme prévu.

La bibliothèque municipale fait peau neuve également : elle a doublé de volume ! Plus d'espace pour les livres et pour les usagers également, vous serez toujours bien accueillis par des bénévoles qui aiment la lecture et se mettront volontiers à votre service.

Concernant « La Seine à vélo », le tronçon allant de Courcelles-sur-Seine à Port-Mort est bien terminé, des plantations vont voir le jour courant novembre pour vous offrir une balade encore plus agréable.

Les sportifs seront ravis de lire que la salle de sport sera finalisée au mois de novembre, le revêtement du sol ainsi que la pose de miroirs sur les murs sont terminés. Cette nouvelle salle pourra profiter aux enfants de l'école et de l'accueil de loisirs mais également aux associations sportives de Courcelles-sur-Seine.

Le parking attenant est en cours de travaux et sera disponible dès l'ouverture de la salle au public.

Les bâtiments communaux ont tous été remis aux normes actuelles.

Les fuites du toit de l'église sont réparées.

De nombreux travaux ont été effectués à l'école : changement de dalles au plafond, remise en état d'une partie de la clôture, montage d'un préau pour les maternels, remise en état des jeux extérieurs, remplacement de vitres cassées, achat d'un nouveau lave-vaisselle professionnel pour la cantine ...

De plus, le système d'eau chaude des vestiaires du football a été remplacé et l'éclairage du petit terrain installé.

«...Le Bike & Run,
c'est quoi ? ... »



« ...partager cette
belle passion en
mettant en œuvre
des actions
culturelles et
pédagogiques
accessibles à
tous... »

«... Elle vous offre
un savoir-faire ... »

«...le bien vivre
ensemble...»

Un Bike & Run sur les chemins de Mousseaux.

Le Team Val'Eure Triathlon organise **le dimanche 30 novembre** une épreuve Bike & Run dont les parcours emprunteront les chemins autour des étangs de Mousseaux ainsi que d'autres voies à travers le village.

Le Bike & Run, c'est quoi ? C'est simple : une équipe de 2 athlètes dispose d'un VTT. Le but est de rallier l'arrivée le plus vite en alternant les rôles de cycliste et de coureur à pied.

Envie d'aider l'organisation ? Contactez le 06.12.12.34.47 (Vincent)

Plus d'informations sur l'inscription, sur les horaires des courses et sur les parcours ?

Flashez le QR-Code ci-contre .

Bienvenue au cirque de Noël.

L'association 3.2.1. En piste ! présidée par Monsieur Bruno Gillis, a pour mission de promouvoir le cirque et les arts vivants sur le territoire du Val d'Hazey et ses alentours.

L'association installera son chapiteau familiale avant les vacances de décembre, afin de partager cette belle passion en mettant en œuvre des actions culturelles et pédagogiques accessibles à tous, destinées à faire découvrir aux enfants de l'école, l'envers du décor. Les petits circassiens pourront pratiquer les arts du cirque accompagnés de professionnels : jonglage, acrobatie, équilibre, expression corporelle ...

3.2.1. En piste ! a envie de faire rêver, bouger, créer de façon collective !

Pour finaliser ce beau projet, les écoliers auront le privilège d'assister à une représentation. Toutefois, le cirque sera ouvert au public pour de belles représentations. Renseignements au : 06.32.90.75.45.

Nouveau commerce.

Comme vous avez pu le constater, un nouveau commerce tant désirée par la commune a enfin vu le jour, il a été inauguré en août dernier. Il s'agit de la boucherie « la Courcelloise ». Pour les propriétaires, c'était un projet de longue date afin de créer un véritable service de proximité pour les habitants.

Elle vous offre un savoir-faire en boucherie, charcuterie, en fromage à la coupe ainsi qu'un rayon d'épicerie fine. Bientôt, des lots de viandes vous seront proposés. N'hésitez pas à aller les rencontrer, ils sont souriants et accueillants. **Ce commerce est ouverte du mardi au dimanche matin.**

Rendez-vous au : 8 Rte des Andelys, 27940 Courcelles-sur-Seine.



Les règles pour une vie sereine dans la commune.

Suite à plusieurs plaintes de résidents de Courcelles durant la période estivale, nous rappelons que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » et cela toute l'année. Ce qui implique que la liberté de chacun est limitée par la liberté des autres, de ce fait, les nuisances de toutes sortes ne sont pas acceptables.

Nous rappelons que le tapage nocturne et diurne (musique, cris ...), les chiens qui aboient sans cesse, l'utilisation de tondeuses et outils bruyants en dehors des horaires autorisés, le vacarme des motos le soir et week-end au cœur des résidences est un vrai souci et porte atteinte au bien vivre ensemble.

Des mesures seront prises à l'encontre des habitants qui ne respectent pas ou ne font pas respecter les règles de bienséance en cas d'infractions, de nouvelles plaintes au sein de la commune.

Afin de vivre paisiblement, nous vous remercions d'être vigilants quant aux nuisances que nous pouvons faire subir à nos voisins.

Nous rappelons également que l'entretien des haies privées doit être à la charge des propriétaires. Elles ne doivent pas dépasser sur la voie publique et doivent être entretenues régulièrement pour le bien de tous.

En semaine le conseil national autorise le bruit pour des travaux non professionnels (bricolage, jardinage ...) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30. Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Un petit tour à la bibliothèque.

Après deux mois de fermeture estivale, la bibliothèque a ouvert ses portes le mercredi 17 septembre 2025 aux horaires habituels, à savoir : le mercredi et samedi matin de 10h00 à 12h30 et mercredi après-midi de 14h30 à 17h30. La bibliothèque a fait peau neuve, elle s'est agrandie afin de permettre à l'équipe bénévole de vous accueillir dans de bonnes conditions.

L'inauguration officielle a eu lieu le mercredi 22 Octobre 2025 à 18h00 à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir découvrir l'extension de votre lieu de lecture, de pause, de lâcher-prise et rencontrer toute l'équipe sur place qui sera de bons conseils pour vous faire découvrir de nouveaux ouvrages.

Pimm's mobile, labellisé France Services :

Les PIMMS (**points d'informations médiation multi services**) ont pour mission de faciliter l'accès aux services publics, en complément et en lien avec les services municipaux et labellisé France Services. Les usagers bénéficient de conseils et d'accompagnement, d'explications et d'orientation au sujet des démarches administratives, dans des lieux d'accueils dédiés gratuits. **Le PIMMS est présent dans notre commune le mardi de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h30, derrière la mairie (sur rendez-vous uniquement l'après-midi).**

Le compostage partagé dans notre commune.

Le samedi 4 octobre, à 11h30, a eu lieu l'inauguration d'une aire de compostage partagé située rue Henri Gahier à proximité du salon de coiffure. Une animatrice bio déchets était présente pour échanger de sa bonne utilisation. Nous remercions les habitants présents lors de cette manifestation qui à l'issue de ce moment de partage écologique, se sont vus offrir un bio seau afin de faciliter leur quotidien et contribuer à la protection de la planète. Les Courcellois et Courcelloises souhaitant bénéficier de ce bio seau peuvent se présenter directement en mairie afin d'en faire la demande. La mairie a comme projet, si les consignes sont respectées, d'installer d'autres composteurs partagés. **Nous vous invitons à scanner le QR-CODE afin de découvrir le petit livret écologique.**

Nous rappelons que selon la loi en vigueur depuis le 1er janvier 2024, **le compostage est obligatoire pour tous, y compris les personnes vivant en appartement**. De ce fait, l'Agglomération Seine Eure, rembourse à 100% le composteur, le lombricomposteur ou le bokashi dans les limites de 150 euros par foyer. Il est également possible d'installer un broyage, là aussi plusieurs aides sont disponibles. Renseignements: anima-tion.dechets@seine-eure.com.



Depuis mi-octobre, vous pouvez également déposer vos piles usagées dans une boîte dédiée directement à l'accueil de la mairie.

L'Eco-Musée.

L'Eco-Musée a été créé le 9/10/2003 par Foyer pour Tous et Le Solé Rit. Il ne reçoit, à ce jour, aucune subvention.

Au départ, il était installé dans la grange de la Famille POTEL, puis a été transféré en décembre 2015 dans le local actuel (derrière la Mairie), mis à disposition par la Mairie.

Les objets, en majorité, viennent de Courcelles, ils représentent la mémoire matérielle et immatérielle de la ville. Un collectage par des dons d'objets et de nombreuses recherches sont effectués depuis 1970, cela représente 150 documents (cassettes audio, bandes, films VHS ...).

Il s'adresse à tous les publics (écoles, particuliers, accueils de loisirs, associations...) et à tous les âges (enfants, jeunes et seniors).

L'éco-musée participe à diverses animations de la commune ou en dehors de la commune : cafés-chantants (chansons avec ou sans musique), veillées chantantes (films, danses, charades), stages, expos, comité de jumelage avec la commune du Val d'Hazey.

Guêpes et frelons, que faire ?

- N'intervenez pas seul et ne restez pas à proximité du nid.
- Faites votre **demande d'intervention et de prise en charge auprès de l'Agglo (prise en charge plafonnée à 110 euros jusqu'à épuisement des fonds de l'année en cours)** : <https://formulaires.demarches.seine-eure.fr/contact/signalements/?thematique>, en prenant soin d'y joindre **photos et localisation du nid avec sa hauteur**.
- **Attendez le retour de la collectivité et sa validation**. Elle vous transmettra une liste des entreprises agréées pour intervenir sur le nid. N'hésitez pas à demander **plusieurs devis**, afin de bénéficier du tarif le + avantageux.
- Les subventions sont **déduites directement de la facture** de l'entreprise.

Nid de guêpes :

Comme le frelon, mieux vaut ne pas intervenir seul, des professionnels à qui faire appel se trouvent ici : https://guepes.fr/trouver_un_pro. Le nid de guêpes quant à lui, n'a aucune prise en charge totale ou partielle sauf s'il est situé sur le domaine public, il restera alors à la charge de la mairie.

Une page se tourne, de nouvelles aventures pour une nouvelle vie.

Anicet SEBELOUE, vice-président et délégué à la communication pour la commune, s'en va vivre de nouvelles aventures dans la magnifique ville rose, à savoir Toulouse.

Il est arrivé en 2008 à Courcelles-sur-Seine, venant tout droit de région parisienne. Souhaitant se rapprocher de son travail pour les voies navigables de France, étant agent d'exploitation aux écluses de Notre-Dame-de-la-Garenne et de Port-Mort, il a choisi Courcelles comme lieu de vie. Voulant contribuer modestement à la vie des Courcellois et Courcelloises, s'engager pour la commune, Anicet a accepté de relever le « défi communication ». Il est à l'origine du site internet, de ma mairie en poche et bien d'autres choses encore... Un défi relevé haut la main, il a permis à chaque membre de cette commission de trouver sa place, il a donné la parole aux habitants... Un défi qui lui a permis également de pratiquer la photographie, la vidéo, conter des histoires de la vie à Courcelles ...

Sa vie dans la commune a été pour lui une belle expérience, il a parcouru de nombreux kilomètres en vélo aux alentours, une de ses autres passions. Durant presque six ans, il s'est engagé activement auprès des habitants, il a été un collègue généreux, bienveillant.

Il ne termine pas son mandat parmi nous car les écluses du Canal du Midi l'appellent dès septembre ainsi que de nouvelles et fabuleuses aventures.



Le Conseil Municipal de Courcelles-sur-Seine, à quoi ça sert ?

Le Conseil Municipal est l'instance dirigeante de votre commune, les personnes qui le composent sont élues pour 6 ans. Les 19 élus de Courcelles-sur-Seine œuvrent toute l'année afin d'améliorer la vie des habitants de notre belle commune.

Tous les ans, le Conseil Municipal vote le budget de Courcelles-sur-Seine et approuve donc les projets à mener. C'est ainsi que nos élus ont créé le centre de santé, ont recruté du personnel pour les écoles, ont approuvé la construction de la salle de sport... Le Conseil Municipal se réunit plusieurs fois par an. **Ces réunions sont publiques, les habitants peuvent donc y assister.** Vous pouvez consulter les dates de réunions sur le site Internet de la commune, sur le panneau lumineux ou vous renseigner directement auprès des secrétaires de Mairie.

Le Feu d'artifice .

Au vu des conditions météorologiques et suite à un arrêté préfectoral, le feu d'artifice prévu le 13 juillet offert par la commune, n'a pu être tiré afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes. **On se donne rendez-vous l'année prochaine !**

Rendez-vous sur « Ma mairie en poche » afin d'avoir des informations régulières sur la vie de la commune.

Ma mairie en poche.

ÉTAT CIVIL

LA COMMISSION COMMUNICATION

Directeur de la publication :
Joël LE DIGABEL

Courriel : mairie.courcelles@wanadoo.fr
Site web : mairie-courcelles-sur-seine.fr
Tel : 02 32 53 05 14

Vice-président :
Élodie JOURDA - déléguée

Autres membres :

Isabelle ALVES	} Conseillers
Sabrina FIRMIN	
Léna FORTIN	
Christelle PATUREL	
Robert POUGET	

NAISSANCE :

- Soan, Michel, Désiré BECCARI né le 19/07/2025

MARIAGES :

- LE GUEN Mathéo, Michel, Jean-Pierre et GROUTSCHE Mélissa, Inès, Maëva, le 12/07/2025
- LENFANT Guillaume, Marc, Jean-Pierre et LUCAS Céline, Micheline, Francine, Bénédicte, le 12/07/2025
- HAMELIN Rémy et BERABGER Nelly, Francine, Laurence, le 09/08/2025
- MATONDO NDOMBE Joao Pedro et MUKUBA ILONKENE Jocelyne, le 16/08/2025

DÉCÈS :

- SORIANO Jean-Pierre, Antoine, le 02/07/2025
- ERMIDA DA SILVA Manuel, le 26/08/2025
- LLOBET JORDANA Josefa, le 11/09/2025
- MOREL Raynald, Paul, le 01/10/2025
- BEVILACQUA Luc, Joseph, Emile, le 13/10/2025